

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. BRASSE

Le Nord de la France

Trois mois : 45 centimes

Six mois : 85 centimes

Un an : 1 65 centimes

Abonnements : 15 centimes la ligne

Reclames : 25 centimes

On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée.

A PARIS, chez MM. Havas, Laflotte-Delisle et Cie, place de la Bourse, 8; A TOURNAY, aux bureaux du journal l'Economiste; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 3 MAI 1870

M. Pierre Parent, membre du Conseil municipal de Roubaix, nous communique la note suivante que vient de lui adresser M. Jules Brame, député de la 4^{ème} circonscription du Nord :

Mon cher Pierre Parent,

Vous et plusieurs de nos amis me demandez quelles sont mes impressions, quelle sera mon attitude et mon vote au sujet du plébiscite.

J'étais revenu dans le pays avec l'intention de ne me livrer à aucune propagande, je désire, en face des grands problèmes politiques qui viennent de s'accroître, laisser mes concitoyens à leurs inspirations, à la haute raison qui distingue les habitants de nos contrées.

Quisquon m'interroge, je réponds formellement que je voterai : OUI.

Je vais en donner les motifs : MM. les Electeurs de la 4^{ème} circonscription m'ont fait, il y a 14 ans, l'honneur de me nommer leur représentant au Corps législatif, depuis cette époque, je n'ai cessé de faire face au danger, de combattre en faveur de la liberté.

Tout récemment, j'ai fait partie de cette phalange d'hommes désignés sous le nom des 116, qui, peu après sa formation, s'est divisée en deux groupes : le centre droit et le centre gauche. C'est vers la partie la plus libérale, la plus démocratique, la plus avancée que j'ai dirigé toutes mes pensées, tous mes efforts.

Nous avons formulé un programme, il nous a été complètement octroyé. Ceci est hors de toute discussion. Fidèle à mes principes, à mes antécédents, je pourrais, aujourd'hui, s'étonner de mon vote ?

Il y a peu de mois encore, nous vivions sous le régime autoritaire le plus accablé; dès ce jour, si nous savions conserver et ne rien compromettre par des exagérations, nous allons mettre en œuvre le système parlementaire le plus large.

Je n'ai point à m'occuper des professeurs de Constitutions, des jurisconsultes émérites, qui déclarent après un examen à la loupe, que tel point ou telle virgule sont mal placés ; que, dans cette situation, flottant entre le oui et le non, le mieux est de s'abstenir.

Si je m'enrends un compte exact de l'état actuel des choses, je vois que d'après le dernier sénatus-consulte et la Constitution en projet, nous ne sommes plus soumis au vote par budget ou par chapitres. — Plus de traités de commerce sans étude approfondie et sans la participation du pays; nomination du Président et du bureau du Corps législatif par l'Assemblée; élections annuelles des Présidents des Conseils généraux, ce qui chaque année, fera connaître au Souverain les fluctuations, les aspirations et la volonté de l'opinion publique; responsabilité des ministres, droit d'initiative, droit d'interpellation à chaque moment de la séance, droit d'amendement, droit de pétition, droit de réunion, ordres du jour motivés, création du jury en matière de presse, suppression des tribunaux exceptionnels et de la loi de sûreté générale; sage décentralisation sous le contrôle du gouvernement. — Je m'explique, afin que MM. les maires des campagnes, surtout ne soient pas les instruments de coterie ou de tyrannies locales, ainsi qu'ils l'ont été des Préfets; afin que leurs attributions constituent avant tout la possibilité de faire le bonheur de leurs administrés, mais ne permettent pas de les asservir sans contrôle et sans recours.

Tout ceci obtenu, après de longues années de luites, faudra-t-il s'arrêter? Le progrès ne s'arrête jamais; nous devons recommencer demain à combattre, à nous frayer un passage, et avancer jusqu'au moment où, par une bonne organisation sociale, on aura assuré la tranquillité et l'existence de tous les citoyens, on ne laissant en dehors que les vicieux, les parasites et les incorrigibles.

Nous nous remettrons à l'œuvre, nous lutterons pour assurer l'avenir de nos établissements agricoles et industriels, pour conjurer la ruine des patrons; nous lutterons pour que le salaire de l'ouvrier, son bien-être, aillent en croissant; nous lutterons pour lui donner l'instruction, pour qu'il possède d'abord sa chaumière et que plus tard, au moyen du travail, de la moralité, de l'intelligence et de l'économie, il possède sa maison, comme notre père nous a transmis la nôtre.

Nous lutterons pour anéantir les monopoles, les privilèges, les cumulés, pour abolir la féodalité financière et les agioteurs. Ce sera, je vous l'assure, un rude labeur; mais les nouvelles armes que nous possédons nous feront marcher à pas de géants, entrer à pleines voiles dans les voies les plus larges de la civilisation.

Ces combats pacifiques dont les résultats sont toujours certains, ne valent-ils pas mieux que nos déchirements révolutionnaires, que des changements périodiques, convulsifs, de systèmes qui toujours nous font tourner dans le même cercle, de l'anarchie au despotisme, du despotisme à l'anarchie.

Depuis 80 ans, depuis le commencement de nos discordes, nous ne nous occupons, on l'a dit déjà, que de questions philosophiques, métaphysiques et politiques; occupons-nous enfin une bonne fois, puisque nous avons un jour de liberté, du bonheur moral et matériel du peuple.

Je termine donc en déclarant que toute la question est de savoir si c'est à coups de canons, par des révolutions, des barricades, des assassinats et des complots infâmes, que nous devons procéder, ou si, au contraire, notre transformation sociale ne doit pas s'obtenir par de sages réformes et de pacifiques révolutions.

Convions ceux qui par tempérament se placent en sentinelle avancée de la liberté, convions les radicaux eux-mêmes à prendre part à l'œuvre de régénération qui s'opère en ce moment. Nous ne saurions trop leur répéter que nos aspirations et nos désirs pour assurer le bonheur du peuple, ne s'arrêteront qu'au point où commencerait le désordre, où s'affaiblirait le respect de notre pacte social, de la conscience de chacun, de la liberté et du bien d'autrui.

Je ne saurais donc, en ce qui me concerne, hésiter un seul instant; je voterai OUI et je conseille à mes amis et à tous mes électeurs de suivre mon exemple.

Bien à vous,

JULES BRAME,
Député au Corps législatif.

Les journaux irréconciliables ou anti-plébiscitaires s'efforcent vainement de nier l'évidence, en recherchant des motifs de défiance à l'endroit des preuves accumulées de la gravité du complot ayant pour but l'assassinat de l'Empereur et une insurrection secondée par les moyens de destruction les plus sauvages. Tout l'esprit de MM. les rochefortistes, toutes les insinuations des organes de la gauche ne suffiront pas à dérouter le bon sens des populations qui voient, encore une fois, l'abîme dans lequel les propagateurs du non jetteraient fatalement la France. Les faits sont là, irréfutables, à moins qu'on ne ferme volontairement les yeux à la lumière. Or, la majorité du peuple français qui a trompé si souvent l'attitude des agitateurs, en leur montrant qu'elle n'était point une agrégation de dupes comme ils le supposaient, va leur montrer une fois de plus, le 8 mai, quelle répulsion elle éprouve pour toutes ces pratiques révolutionnaires innocentes le crime quand il est prévenu, en profitant s'il aboutit à quelque catastrophe.

La justice informe avec activité et a déjà réuni en un faisceau accablant les charges qui établissent la solidarité de Beaury, de Flourens et des principaux séides de ce dernier, laissés par lui en France lors de sa fuite en Belgique et en Angleterre. A cet égard, les hommes d'ordre ne peuvent exprimer qu'un vœu : c'est que les magistrats laissent de côté, cette fois, leurs traditions, et mettent la société au courant des périls dont la menacent ses ennemis en rendant leur instruction pour ainsi dire publique.

Dans la circonstance solennelle où nous sommes, à la veille du vote du plébiscite, tout doit être immédiatement connu. Tous nous avons un intérêt commun à défendre, le temps presse, la justice comprendra les nécessités actuelles.

La vérité se fait jour, d'ailleurs, de toutes parts. Une dépêche du Creuzot nous a appris hier qu'un mandat d'amener avait été délivré contre Assy et un autre individu, au moment de leur translation à la gare du chemin de fer, des groupes nombreux s'étaient formés. Dans ces groupes figuraient un certain nombre d'individus animés des plus mauvaises intentions. Ces derniers ont lancé des projectiles qui ont blessé et contusionné plusieurs agents de police. Les sommations légales ont été faites et la foule a dû être dispersée par la cavalerie. Nul doute que les conspirateurs n'aient transmis leurs instructions partout, afin de produire un ensemble d'efforts contre la paix publique.

L'opinion, en Angleterre, est loin d'accorder la moindre créance à ceux de nos

hommes de parti qui affectent de traiter légèrement les projets des anarchistes. Le Morning Post fait, au sujet de la conspiration contre la vie de l'Empereur, des réflexions autrement sérieuses :

« Notre devoir, dit-il, est d'exprimer l'honneur de l'Angleterre pour le mauvais usage que l'on fait du droit d'asile. Il est impossible de tolérer la continuation de tels outrages. Si les conditions auxquelles les réfugiés politiques, doivent se soumettre, sont pas bien comprises, il faudrait les définir d'une manière précise. »

Nos plaisanteries rouges de Paris, trop goûtées par nous, le sont, en le voit, beaucoup moins à Londres.

EDMOND DUVAL.

M. Emile de Girardin fait placer chaque jour, en tête de son journal, la Liberté, des mentions honoraires qui ont pour but de ramener la question si complexe du plébiscite, sous son vrai jour et de la poser sur son véritable terrain. Il serait à souhaiter que cet exemple trouvât des imitateurs dans la presse de province, bien des erreurs et des illusions gagneraient à être dissipées, et ce rappel incessant à la question mis chaque jour sous les yeux des électeurs, finirait par éclairer comme peut mieux la religion du vote de quelques-uns d'entre eux. M. Emile de Girardin, l'a compris, et cet éminent publiciste, homme pratique par excellence s'il en fut, ne néglige pas le seul jour de rappler à ses lecteurs, avant le premier Paris, que...

Les bulletins NON signifient :

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

Les bulletins NON signifient :

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

« Le peuple n'approuve PAS les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1840 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'Etat, et ne ratifie pas le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

ses institutions comme dans ses prétentions à l'éternité. Entre l'Empire et la République, la nation n'hésitera pas. Elle sera pour la République démocratique et sociale.

N'est-il pas déplorable que la question se déplace et s'égare de la sorte? Certes, si la question devait se poser entre le régime établi et les hommes du Réveil, du Rappel ou de la Marseillaise, le doute et l'hésitation ne seraient pas possibles, mais franchement; si le plébiscite devait être envisagé à ce point de vue, d'une mise en demeure de choisir entre la République et l'Empire, point n'était besoin de consulter solennellement le pays. Sa réponse était facile à prévoir, car, l'on sait assez par tout ce qui se passe depuis six mois que, moins que jamais, la France ne veut une révolution. Le plébiscite qu'on présente à ses suffrages n'est évidemment pas ce qu'elle rêvait de mieux; mais elle l'acceptera par raison, parce qu'elle veut, si c'est possible, faire, selon l'énergique expression de M. Emile de Girardin, « l'économie d'une révolution nouvelle »; parce qu'elle veut la paix, l'économie, l'ordre, le travail, la décentralisation et le progrès mis à l'ordre du jour dans toutes les manifestations de l'activité humaine; parce qu'elle veut, ainsi que le disait M. Edouard Laboulaye dans une lettre que nous avons publiée et appréciée hier, « la fin du gouvernement personnel, la pratique sincère du régime vraiment représentatif, le gouvernement du pays par le pays. »

Après tout, le suffrage universel, la France, est et doit se sentir maîtresse d'elle-même; elle ne peut ignorer qu'il n'est au pouvoir d'aucune volonté de peser sur ses décisions et de violenter sa souveraineté. Ainsi donc, en dépit des excitations intempestives de l'extrême gauche et des terreurs feintes de la réaction napoléonienne, la France saura, il faut l'espérer, dire un non acclimaté à la Révolution et au pouvoir personnel. Elle mettra la liberté au-dessus de toute question dynastique, et par sa conduite montrera que la France du suffrage universel n'est, en réalité, rien moins qu'une France bonapartiste. C'est là une vérité qu'il faut savoir entendre et dire. Nous la répétions il y a quelques jours encore : non, la France du suffrage universel n'est pas, en réalité, une France bonapartiste. Nous ne voulons pas dire qu'elle soit pour cela légitimiste, orléaniste ou républicaine; telle n'est point notre pensée. L'immense majorité éclairée et libérale du pays veut, avant tout souci de questions de dynastie, le progrès avec l'ordre et la stabilité. De culte pour les noms et les personnes elle n'en a plus guère; cette même majorité des électeurs, nous ne nous laisserons pas de le répéter, n'a aucun parti pris pour ou contre une gerance héréditaire, d'où qu'elle vienne, mais à la condition que le pouvoir avec lequel elle est appelée à vivre, s'inspire de son origine populaire pour satisfaire graduellement et sans secousse tous ses instincts libéraux et démocratiques.

Si donc, la majorité des conservateurs-libéraux est unanime à voter affirmativement le 8 mai, voici ce que son vote signifiera : « En gouvernant désormais dans la forme constitutionnelle et parlementaire, en tenant compte de l'opinion de la majorité éclairée et libérale du pays, — opinion régulièrement exprimée et représentée, — le pouvoir établi, c'est-à-dire l'Empire, peut accomplir une œuvre bonne et féconde. »

Voilà ce que le vote affirmatif de la France libérale et conservatrice dira; et les partisans du régime qu'elle a; pendant dix-huit années, consenti à subir, ne pourront interpréter sa réponse dans un sens favorable à leur retour au pouvoir. Car aux réactionnaires, qu'ils aient nom Rouher, de Persigny, Forcade et tutti quanti, la France prouvera qu'elle veut suivre tranquillement son chemin vers la liberté progressive, sans le moindre regret d'avoir échappé aux délices de l'Arcadie; aux irréconciliables de toute nuance, aux défenseurs des utopies socialistes, aux hallucinés qui se pâment, dans les réunions publiques, devant la perspective d'un Eldorado socialiste, qui à le défaut d'être bûti dans les nuages, comme la ville dont il est question dans certaine comédie d'Aristophane, — aux révolutionnaires, aux socialistes, la France dira non et un non significatif et énergique. Donc, non au pouvoir personnel et à la réaction, non à la révolution, tel sera le sens du vote affirmatif de la France libérale le 8 mai.

Il nous paraît difficile sinon impossible, à moins de passion ou de parti pris, d'apprécier autrement la signification qu'aura le vote affirmatif du plébiscite.

COMPLIOT
Contre la
VIE DE L'EMPEREUR

Nous lisons dans le *Moniteur universel* :

Les journaux de ce matin ont singulièrement exagéré un fait qui s'est passé hier sur l'hippodrome de Longchamps, en voulant rattacher au complot l'arrestation d'un individu sur le champ de courses et en allant jusqu'à dire que cet individu se trouvait en cet endroit avec l'intention de tuer l'Empereur, qui, heureusement, n'assistait pas aux courses.

Rétablissons les faits dans leur simplicité.

Hier, vers deux heures, en effet, au moment où le premier prix allait être couru, les sportsmen, encore peu nombreux en ce moment, qui se trouvaient dans l'enceinte du pesage, virent sortir des massifs placés derrière le pavillon de Jockey, un individu vêtu d'une façon plus que décente.

Il ne portait qu'une chemise.

Cet excentrique vint se placer au milieu de l'enceinte, et tombant à genoux, il leva les mains vers le ciel et poussa des cris inarticulés.

Les agents de service se précipitèrent sur ce singulier personnage, dont la résistance fut si grande que l'on dut avoir recours aux petites menottes.

Conduit en voiture chez le commissaire de police de Boulogne, il fut facile de voir que l'on avait à faire à un fou.

Ce malheureux est Anglais et ne dit pas un mot de français.

Envoyé au dépôt de la préfecture, section des aliénés, on n'a trouvé sur lui qu'une somme de neuf francs et quelques papiers qui paraissent insignifiants.

On espère que l'interrogatoire d'aujourd'hui établira l'identité de cet excentrique.

Vous voyez que l'incident des courses de Boulogne ne se rattache et ne peut se rattacher en aucune façon au complot de 1870.

Ce n'est pas rue des Moulins que Baurie se rendait, au moment où il a été arrêté par M. Lagrange.

Il avait fait, en effet, arrêter sa voiture rue des Moulins, pour se rendre rue des Orties-Saint-Honoré, n° 11, Hôtel de Bayonne, non pas pour y brûler la lettre de Flourens, mais pour chercher une petite valise qu'il y avait laissée dans la nuit du mercredi au jeudi.

Baurie avait couché rue des Orties, comme partout ailleurs, du reste, sous le nom de Camille.

Nous avons dit déjà que Flourens avait signé sa lettre seulement Gustave.

On voit que les membres de cette association affectionnée les noms de baptême.

On nous raconte qu'on a laissé pendant près d'une demi-heure la serviette de M. Protot chez le concierge de la maison qu'il habitait.

A la suite de l'arrestation de M. Protot, on a appris que M. Flourens adressa à Baurie des lettres sous le nom de Henry, chez M. Protot.

On a trouvé également une lettre de M. Flourens à Baurie disant : « Embrassez notre Harmodius. »

Parmi les pièces découvertes jusqu'à ce jour se trouvent de nombreuses adresses de la société l'Internationale à Mégy pour le féliciter de son haut fait.

La police est à la recherche de nouvelles bombes d'une forme toute particulière dont on lui aurait donné le détail.

Ces nouveaux engins meurtriers auraient la forme d'une petite orange. Elles seraient en fonte contenant de la nitro-benzine et lestées de façon à tomber toujours sur le même côté de leur surface, où se trouverait une capsule destinée à produire l'explosion.

Le bruit a couru hier soir et ce matin que Roussel avait été arrêté à Paris.

Roussel est toujours en liberté, mais on croit être sur ses traces.

Ce qui a pu donner lieu à cette rumeur, c'est sans doute la mise en arrestation d'une femme avec laquelle Roussel vivait maritalement.

C'est une nommée Gabrielle Estinger.

Cette fille a écrit ce matin à M. Lagrange pour lui demander à passer bientôt en jugement.

Ceci regarde M. Bernier.